

Tunis, 26 juin 2008

Symposium international de haut niveau

« Les TIC au service de l'éducation »

Discours de
SE M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie

Seul le texte prononcé fait foi

Une grande partie de notre avenir et de notre destin commun se joue au sein de la société de l'information qui du Sud au Nord, de l'Est à l'Ouest, est en train de bouleverser, non seulement nos modes d'information, de communication, de production et de consommation, mais aussi, nos modes de réflexion et de création, ouvrant à notre jeunesse des perspectives inédites.

Et je voudrais souligner, aujourd'hui, avec fierté, que la nécessaire réflexion que nous sommes tous appelés à mener sur le rôle des technologies de l'information et de la communication dans le domaine de l'éducation se fait aujourd'hui, ici, au cœur de l'Afrique, grâce à l'initiative de la Tunisie, et de son Président, Son Excellence Monsieur Zine El Abidine Ben Ali, à qui je voudrais, en mon nom personnel et au nom de toute la Francophonie, témoigner l'assurance de ma fraternelle gratitude.

Je voudrais également, vous remercier, Monsieur le Premier Ministre, d'avoir bien voulu honorer de votre présence et de votre présidence ce Symposium international, mais aussi de nous avoir offert cette hospitalité sans pareille à laquelle votre pays nous a, de longue date, habitués.

La Tunisie est en effet un membre éminent de la Francophonie, activement engagé dans les problématiques de l'avenir, comme en témoigne notre Rendez-vous d'aujourd'hui, mais aussi le rôle de premier plan qui a été le sien, en 2005, lors du Sommet mondial sur la société de l'information.

Les questions dont vous aurez à débattre durant ces deux journées, sont aujourd'hui posées dans maintes enceintes. J'en veux pour preuve la présence, ici, à Tunis, des représentants de nombreuses organisations internationales ou régionales. Il est légitime que la Francophonie veuille, à son tour, aller plus loin dans la réflexion et dans l'action, comme nous l'ont solennellement demandé les chefs d'État et de gouvernement lors du dernier Sommet à Bucarest, sur proposition du Premier Ministre de Tunisie.

Je n'aurai pas la prétention de me substituer, ici, aux experts que vous êtes. Je souhaiterais bien plutôt partager avec vous un certain nombre de réflexions, de convictions aussi, dans la mesure où, évoquant l'éducation, nous touchons certes à un droit fondamental de l'Homme, mais aussi à un accélérateur de progrès sur la voie de la démocratie, du développement et de la paix.

Je voudrais, tout d'abord, mettre en perspective le débat pour dire que les pays francophones du Sud sont touchés au cœur lorsqu'on parle de droit à l'éducation pour tous, singulièrement pour les filles, lorsqu'on parle d'analphabétisme, lorsqu'on parle d'enseignement professionnel et technique, ou encore d'enseignement supérieur et de recherche.

Mais il faut aussi dire, dans le même temps, que les pays du Nord connaissent presque tous, aujourd'hui, une crise de l'École. Une crise de nature très différente, mais qu'il convient de rappeler pour nous convaincre que nous avons tous à apprendre les uns des autres, à partager des expériences, à imaginer, ensemble, des pistes d'avenir au bénéfice de chacun, singulièrement lorsqu'il s'agit de mettre les techniques de l'information et de la communication au service de l'éducation.

Je voudrais, ensuite, me réjouir de l'opportunité qui nous est aujourd'hui offerte, de faire dialoguer des experts en matière d'éducation et des experts en matière de technologies de l'information. Si je tiens à souligner la spécificité de vos domaines respectifs d'intervention, c'est pour que nous nous tenions à sage distance de ces postures hyperboliques qui consistent à penser, d'un côté, que ces technologies nouvelles suffiront à résoudre le défi de l'éducation pour tous, et de l'autre, que l'École aurait, somme toute, peu à attendre de ces outils.

En d'autres termes, si la question se pose les espoirs fondés que nous plaçons dans les techniques de l'information et de la communication ne sauraient nous dédouaner de notre responsabilité et de notre devoir de solidarité pour que s'érigent des murs d'école là où il font encore trop souvent défaut, pour que soient formés en nombre suffisant les enseignants et qu'ils soient convenablement rétribués, pour que l'obligation de scolarité soit partout respectée, pour que continue à exister le livre, pour que soient disponibles les infrastructures de première nécessité, pour que soit démocratisé l'accès à l'internet.

Nous devons mener de front tous ces combats.

Cette mobilisation est d'autant plus utile que l'école n'est pas simplement une institution où se transmettent des connaissances. C'est également un lieu où se façonnent les dispositions ultérieures à vivre en harmonie, en confiance avec les autres, un creuset où se forment les hommes et les femmes des sociétés à venir, les acteurs d'un futur collectif.

Le temps est donc venu de voir l'apport des technologies de l'information et de la communication renouveler les approches pédagogiques, les démarches didactiques, la diffusion et l'assimilation des savoirs et des savoir-faire.

Nous savons bien que l'intégration des technologies numériques dans l'espace éducatif, lorsque celles-ci sont correctement mises en place, est à même de faire progresser l'efficacité de l'école, dans l'enseignement et la prise en charge des élèves, mais aussi dans son fonctionnement et son ouverture.

Si nous partageons les mêmes convictions, il subsiste cependant certaines interrogations que ce symposium aura le mérite d'aborder et auxquelles il apportera, je l'espère, les réponses :

- Comment appréhender et intégrer des pratiques pédagogiques fondées sur l'usage du numérique dans l'univers scolaire ?
- Qu'apportent les technologies en termes de facilitation dans l'appropriation des savoirs par les élèves, dans quelle mesure modifient-elles le rapport enseignant-apprenant, à quelles situations pédagogiques correspondent-elles le mieux ?
- Comment éviter que les enseignants soient souvent en situation de déstabilisation devant un environnement technique rapidement évolutif et des attentes nouvelles de l'encadrement et des élèves ?
- L'école doit-elle donner à tous les élèves les instruments intellectuels et sociaux de la maîtrise des usages de ces outils, incluant un regard critique nécessaire vis-à-vis de la multiplicité des informations qu'ils véhiculent ?

Dans la recherche des réponses à ces différentes questions, la mise en évidence et la valorisation des « bonnes pratiques » constituent sans doute des pistes intéressantes.

Il convient également de dégager une vision partagée des enjeux et des attentes et d'agir de manière ciblée pour impulser des dynamiques d'usages là où leur pertinence éducative est avérée, en conformité avec les valeurs de l'école.

On le voit, le développement des usages du numérique est un véritable enjeu pour l'évolution de l'école car il repose sur des changements profonds de pratiques qui ne peuvent être que progressifs. Ces évolutions demandent du temps et une prise en charge attentive et différenciée de l'acquisition de la compétence numérique.

Dans ce contexte, le rôle des enseignants s'avère capital dans l'accompagnement à la scolarité par les TIC. La diversification des outils technologiques dont ils disposent ouvre sur une grande variété de pratiques d'enseignement et de processus de formation.

Ce profond changement dans les conditions d'exercice du métier exige la formation et la mobilisation accrues des enseignants. Conscients de cet enjeu et de cette urgence, les chefs d'État et de gouvernement francophones ont ainsi décidé voici deux ans, lors du Sommet de Bucarest, de lancer un projet innovant et exemplaire. Je veux parler de l'initiative francophone pour la formation à distance des maîtres. Co-pilotée par l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Agence universitaire de la Francophonie et, très prochainement, expérimentée dans quatre pays — le Bénin, le Burundi, Haïti et Madagascar —, elle vise à améliorer les compétences professionnelles des enseignants du primaire et, prioritairement, leur enseignement du français.

Par ailleurs, dans le domaine de l'éducation comme dans celui de la culture, la Francophonie entend faire pièce à l'uniformisation et préserver les valeurs dans lesquelles une société trouve, en même temps que son identité, les ferments de son développement ou de son renouveau.

La faiblesse des offres nationales en matière de ressources numériques expose ainsi la plupart de nos pays à une offre de contenus et de services mal adaptés aux besoins de leurs systèmes éducatifs parce que conçus et diffusés par des opérateurs extérieurs prioritairement sinon exclusivement soucieux de prendre des parts sur « le marché international de l'éducation ».

D'où l'importance de l'Appel de Bruxelles lancé le 23 mai 2008 à l'initiative de la Communauté française de Belgique pour qu'une action volontaire soit entreprise pour :

- encourager les États et gouvernements à s'engager à maintenir un service public d'éducation équitable et de qualité et veiller à ce que les services privés agréés par l'autorité publique répondent aux mêmes objectifs ;
- développer des outils de pilotage du système éducatif dans son ensemble visant à mesurer en continu la qualité des services éducatifs offerts et, le cas échéant, à prendre les mesures nécessaires au maintien de cette qualité.

* * *

Nous le constatons les défis sont nombreux pour intégrer les technologies dans les systèmes éducatifs francophones, mais ils sont à notre portée.

Animée par la volonté de contribuer à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, l'Organisation internationale de la Francophonie s'appuiera sur les recommandations découlant de vos travaux pour élaborer, avec la collaboration des opérateurs spécialisés de la Francophonie – l'AUF, l'AIMF, TV5 Monde et l'Université Senghor -, mais aussi avec la CONFEMEN et avec les partenaires internationaux, sa prochaine programmation quadriennale dans les domaines de l'éducation et des technologies.